



Municipalité d'Oka

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal d'Oka tenue le 6 août et à laquelle étaient présents le maire Pascal Quevillon et la conseillère et les conseillers suivants : Stéphanie Larocque, Jérémie Bourque, Jules Morin et Yannick Proulx.

COPIE DE RÉOLUTION NO 2019-08-293

Demande de collaboration au Conseil Mohawk de Kanesatake dans la recherche de solutions mutuelles pour la population des deux communautés d'Oka et de Kanesatake

CONSIDÉRANT que le 17 juillet dernier la Municipalité d'Oka avaient convié les citoyens d'Oka à une rencontre d'informations;

CONSIDÉRANT que cette rencontre a permis aux citoyens de s'exprimer et de poser des questions;

CONSIDÉRANT que le message des citoyens Okois lors de la rencontre était fortement empreint d'une volonté de collaborer et de dialoguer avec la communauté de Kanesatake afin de trouver des solutions à une cohabitation respectueuse, paisible et harmonieuse;

CONSIDÉRANT que les préoccupations relatives aux enjeux territoriaux affectent l'ensemble des populations d'Oka et de Kanesatake;

CONSIDÉRANT que cela fait 300 ans que nous vivons ensemble et que nous partageons des relations communautaires intimement liés par le passé;

CONSIDÉRANT la spécificité territoriale unique de nos territoires respectifs;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'interpeller ensemble les instances gouvernementales afin qu'elles soutiennent les communautés d'Oka et de Kanesatake dans l'obtention d'une solution définitive de la gestion du territoire;

Sur la proposition du conseiller Jérémie Bourque, il est résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE ce Conseil invite le Conseil Mohawk de Kanesatake à s'engager dans un réel dialogue d'ouverture empreint de recherches de solutions mutuelles respectueuses pour nos deux communautés, d'unir nos voix afin de faire respecter et entendre les droits de nos populations aux instances gouvernementales et de reconnaître la spécificité du territoire que nous partageons;

... / 2

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada, M. François Legault, premier ministre du Québec, Mme Sylvie D'Amours, députée de Mirabel, ministre responsable des Affaires autochtones et ministre responsable de la région des Laurentides, M. Simon Maril, député de Mirabel, l'honorable Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités, Mme Valérie Plante, présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal, et M. Denis Martin, préfet de la MRC de Deux-Montagnes.

ADOPTÉE

Je certifie que le texte ci-haut est une copie authentique d'une résolution adoptée par le Conseil sujette à l'approbation du procès-verbal de ladite séance.

COPIE CERTIFIÉE



Charles-Élie Barrette
Directeur général adjoint